

CONFÉRENCE

CONFÉRENCE SUR LA RÉDACTION LÉGISLATIVE



Programme

DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2026 | OTTAWA

CONFÉRENCE

Conférence sur la rédaction législative

Chère collègue, cher collègue,

Au nom du comité organisateur et de l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ), nous sommes fiers de vous présenter la 23^e édition de la conférence de l'ICAJ sur la rédaction législative, qui se tiendra du 9 au 11 septembre 2026, à Ottawa et en ligne.

Cette conférence biennale réunit des rédacteurs législatifs, des juristes, des universitaires et d'autres personnes afin d'explorer les enjeux les plus pressants de la rédaction législative moderne, en mettant un accent particulier sur le contexte canadien.

Le programme de 2026 propose des discussions stimulantes sur le processus d'élaboration des textes législatifs, ainsi que des réflexions sur les développements récents qui façonnent le domaine. Les thèmes abordés comprennent les réalités pratiques auxquelles les rédacteurs sont confrontés, les nouvelles initiatives en IA, le co-développement des lois avec les peuples autochtones et la correction des textes législatifs. Des approches comparatives, des considérations éthiques et des séances interactives viendront compléter un programme riche et engageant.

La conférence comprendra des panels, des occasions de réseautage et des activités de collaboration, offrant aux participants une occasion unique d'approfondir leur expertise et de contribuer à l'avenir de la rédaction législative.

Joignez-vous à vos collègues et à des experts d'un océan à l'autre, à Ottawa — et en ligne — pour partager vos connaissances, échanger des idées et façonner le prochain chapitre de la rédaction législative.

Nous avons hâte de vous accueillir.

Lerissa Thaver & Charlie Feldman
Coprésidents

HEURE DE DÉBUT SELON LES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

HP : 06:00 am	HR : 07:00 am	HC : 08:00 am	HE : 9:00 am	HA : 10:00 am	HT : 10:30 am
---------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------

Note : Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est.

LANGUE ET ACCRÉDITATION

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

- **Total : 14 h**

Pour les provinces où il y a des heures de professionnalisme :

- **Total : 12 h 30**
- **Heures EDI : 1 h 30**

COPRÉSIDENTS

- **Charlie Feldman**, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)
- **Lerissa Thaver**, conseillère législative, ministère de la Justice, gouvernement de l'Alberta (Edmonton, Alb.)

MEMBRES

- **Elena Bosi**, sous-procureure générale adjointe, Cabinet du procureur général – ministère de la Justice et de la Sécurité publique, Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Luc Gagné**, avocat-conseil, Section de la réglementation – Transports Canada, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)
- **John Mark Keyes**, professeur à la leçon, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Ian Rennie**, premier conseiller législatif, Division des affaires législatives, ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Yellowknife, T.N.-O.)
- **Jean-Félix Robitaille**, avocat-légiste, Sous-ministériat des affaires juridiques, ministère de la Justice du Québec (Québec, Qc)
- **Alexandra Schorah**, conseillère législative principale, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)
- **Mark Spakowski**, premier conseiller législatif, ministère du Procureur général, Ontario (Toronto, Ont.)
- **William Stephenson**, conseiller législatif, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)
- **Christine O'Doherty**, avocate et directrice générale, ICAJ (Montréal, Qc)

9H-10H

Inscription et petit-déjeuner

Pour les participants en personne.

10H-10H15

Mot d'ouverture et reconnaissance territoriale

Coprésidents:

- *Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*
- *Lerissa Thaver, conseillère législative, ministère de la Justice, gouvernement de l'Alberta (Edmonton, Alb.)*

Gardienne du savoir :

- *Grand-mère Karen MacInnis, thérapeute / gardienne du savoir, Centre Wabano pour la santé autochtone (Ottawa, Ont.)*

10H15-11H45

Panel 1 | Les clauses Henry VIII, enjeux et approches de rédaction

Les clauses Henri VIII existent depuis longtemps et constituent souvent un outil d'intervention étatique utile, notamment, plus récemment, pour faire face aux défis tarifaires et commerciaux en provenance des États-Unis. Ce panel explorera les enjeux qui se posent lors de la rédaction de clauses Henri VIII et des règlements pris en vertu de celles-ci, ainsi que les façons de les gérer.

Modérateur :

- *Mark Spakowski, premier conseiller législatif, ministère du Procureur général, Ontario (Toronto, Ont.)*

Conférenciers :

- *Paul Daly, titulaire de la Chaire de recherche de l'Université en droit administratif et en gouvernance, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)*
- *Graeme King, avocat général, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*

11H45-12H45

Dîner

12H45-14H15

Panel 2 | Les avocats des gouvernements et les conflits d'intérêts

Ce panel portera sur les conflits d'intérêts auxquels les rédacteurs législatifs peuvent être confrontés. Il explorera cet aspect important des responsabilités déontologiques des rédacteurs au regard des règles des ordres professionnels (barreaux et Chambre des notaires) ainsi que des règles applicables aux employés du secteur public. Les conflits d'intérêts seront examinés sous l'angle des intérêts des clients en matière de rédaction et de la confidentialité, de même que des intérêts personnels et des opinions en matière de politiques des rédacteurs.

Modérateur :

- *John Mark Keyes, professeur à la leçon, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)*

Conférencières :

- *Marie Danik, conseillère législative, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)*
- *Tara Partington, première conseillère législative adjointe, Bureau des conseillers législatifs, ministère du Procureur général, Fonction publique de l'Ontario (Toronto, Ont.)*
- *Leslie A. Walden, professeur à temps-partiel, Faculté de droit – Section de common law, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)*

14H15-15H30

Panel 3 | Le co-développement des lois avec les gouvernements autochtones : l'expérience des Territoires du Nord-Ouest

Depuis plus de cinq ans, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest concrétise la participation des gouvernements autochtones à l'élaboration des lois, en commençant par l'adoption du Protocole d'élaboration législative pour les lois en matière de terres et de ressources, et en poursuivant avec des engagements émergents de co-développement dans le processus législatif au sens large. Donnant la parole à des conseillers législatifs, à des avocats de gouvernements autochtones et à du personnel de l'Assemblée législative, ce panel explorera à quoi ressemble le co-développement en pratique : comment il influe sur la rédaction, modifie le rôle des conseillers législatifs et exige de nouvelles approches de collaboration.

Modérateur :

- William Stephenson, conseiller législatif, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)

Conférenciers :

- Larry Innes, associé, Olthuis, Kleer, Townshend LLP (Yellowknife, T.N.-O.)
- Jessica Iveson, directrice de la gouvernance centrale, gouvernement Dë́łı́në́ Got'ı́në́ (Dë́łı́në́, T.N.-O.)
- Ian Rennie, premier conseiller législatif, Division des affaires législatives, ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Yellowknife, T.N.-O.)
- Glen Rutland, greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest (Yellowknife, T.N.-O.)

15H30-15H45

Pause santé

15H45-17H

Panel 4 | Un chargé de projet et un rédacteur législatif entrent dans un bar...

Qu'a dit le chargé de projet au rédacteur législatif? Cette séance prendra la forme d'une conversation informelle entre un client en matière de législation et un rédacteur législatif sur la manière dont ils pourraient se faciliter mutuellement la tâche et optimiser la rédaction législative.

Modératrice :

- Alexandra Schorah, conseillère législative principale, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)

Conférenciers :

- Philippe G. Giguère, conseiller parlementaire, Bureau de la légiste et conseillère parlementaire, Sénat du Canada
- Aleksander Hynnä, avocat général, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)

17H30-19H30

Réception (Hôtel)

9H-10H

Activité informelle de réseautage – café et petit-déjeuner à l'hôtel

Les participants intéressés à Ottawa se verront attribuer des tables. Les participants en ligne seront placés dans des salles de discussion.

10H-11H30

Panel 5 | Les nouveautés en IA dans le monde de la rédaction législative

Ce panel offre une tournée virtuelle pour découvrir les nouveautés en matière d'IA dans le domaine de la rédaction législative au Canada, dans les États de Jersey et au Royaume-Uni et présente tour à tour les sujets suivants :

1. Otto : projet pilote d'IA générative de Justice Canada
2. Mise à jour du projet de législation lisible par machine du Bureau de la rédaction législative des États de Jersey
3. Derniers développements en IA hybride utilisant Blawx
4. Plus que des mots : utiliser l'IA et les données juridiques pour se rapprocher de ce que la législation signifie, et non seulement de ce qu'elle dit.

Modératrice :

- *Cassandra Porter, conseillère législative, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*

Conférenciers :

- *Angela Beck, conseillère législative, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*
- *Anna Logie, conseillère législative, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.) – En ligne*
- *Matthew Lynch, responsable des services aux législateurs, Les Archives nationales (Royaume-Uni) – En ligne*
- *Martin Perron, avocat et développeur juridique (Codages des règles), Direction des plateformes, Service numérique canadien, Emploi et Développement social Canada (Ottawa, ON)*
- *Matthew Waddington, anciennement du Bureau de la rédaction législative (États de Jersey)*

11H30-12H30

Dîner

12H30-14H

Panel 6 | Les styles de rédaction en droit civil et en common law

Historiquement, il est communément admis que selon la tradition civiliste ou la tradition de common law, on observe deux styles de rédaction différents. En somme, en common law, les lois apparaissent plus détaillées tandis qu'en droit civil, elles apparaissent plus concises. Ces dernières années, même si on a pu observer que les différences entre les deux styles se sont quelque peu estompées, elles existent toujours bel et bien. Nos conférenciers offriront un tableau d'ensemble de la rédaction civiliste, pour permettre aux légistes de tout horizon de mieux la comprendre, de mieux s'en inspirer ainsi que de constater quelques-unes de ses applications concrètes.

Modérateurs :

- *Éliane Boucher, conseillère législative, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*
- *Jean-Félix Robitaille, avocat-légiste, Sous-ministériat des affaires juridiques, ministère de la Justice du Québec (Québec, Qc)*

- Conférenciers :
- Marc-Alexandre Croteau-Thomassin, avocat-légiste, Sous-ministériat des affaires juridiques, ministère de la Justice du Québec (Québec, Qc)
 - Rosalie Forget Lacoursière, conseillère juridique, Section des services législatifs spécialisés (SSLS), ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)
 - Moïra Létourneau, directrice adjointe et avocate-conseil, Section des services législatifs spécialisés, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)
 - Sylvio Normand, professeur associé, Faculté de droit, Université Laval (Québec, Qc)

14H-15H

Panel 7 | Étude des pouvoirs de correction administrative des lois et des règlements au Canada

Des législatures fédérales et provinciales canadiennes ont conféré au pouvoir exécutif des pouvoirs administratifs pour corriger les lois et les règlements. Ce panel discutera des pouvoirs conférés, des défis ainsi que des leçons tirées. Un regard vers le futur sera aussi porté.

Partie 1 : Survol des pouvoirs des différentes juridictions

- Modérateurs :
- Sherina Dhala, première conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs, Division des services juridiques, Justice Alberta, gouvernement de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
 - Luc Gagné, avocat-conseil, Section de la réglementation – Transports Canada, Direction des services législatifs, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)

- Conférenciers :
- Philippe Denault, avocat-conseil, Services consultatifs, Équipe des initiatives législatives et de la publication, Section des services législatifs spécialisés, Direction des services législatifs, ministère de la Justice du Canada (Ottawa, Ont.)
 - Julia Hood, conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs, ministère du Procureur général, Fonction publique de l'Ontario (Toronto, Ont.)
 - Ajay Ramkumar, conseiller législatif, Bureau des conseillers législatifs, ministère du Procureur général, Fonction publique de l'Ontario (Toronto, Ont.)
 - Thomas Ahlfors, premier conseiller législatif et directeur, Division de la législation, gouvernement du Nunavut (Iqaluit, Nt)
 - Ian Rennie, premier conseiller législatif, Division des affaires législatives, ministère de la Justice, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Yellowknife, T.N.-O.)

15H-15H15

Pause santé

15H15-16H30

Panel 7 (suite) | Étude des pouvoirs de correction administrative des lois et des règlements au Canada

Partie 2 : Discussion informelle – défis, leçons tirées et regard vers le futur

16H30-17H

Activité interactive

- Facilitateur :
- Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)

9H-10H

Petit-déjeuner (hôtel)

10H-11H15

Panel 8 | Mieux vaut corriger que légiférer deux fois

Les erreurs arrivent. Parfois, elles se glissent dans les descriptions de panels, parfois dans les projets de loi débattus par les assemblées législatives. Ce panel traite des corrections apportées aux projets de loi grâce aux pouvoirs formalisés conférés par le législateur en explorant la nature de ces pouvoirs et leur exercice concret. Il abordera aussi les tensions et les limites de ce qu'il est possible de corriger administrativement avant qu'un projet de loi ne devienne loi.

Modérateur :

- *Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*

Conférenciers :

- *Valérie Boudreau, jurilinguiste en chef, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)*
- *Marie Danik, conseillère législative, Chambre des communes (Ottawa, Ont.)*
- *Genevieve Harvey, conseillère législative, Bureau du conseiller législatif de la Nouvelle-Écosse (Halifax, N.-É.)*
- *Marc-André Roy, conseiller parlementaire principal, Sénat du Canada (Ottawa, Ont.)*

11H15-11H30

Pause santé

11H30-12H30

Panel 9 | Une profession, de multiples contextes : la rédaction législative d'un bureau à l'autre et de toutes les juridictions

Ce panel examinera la rédaction législative dans différents milieux selon les perspectives de rédacteurs ayant travaillé dans plusieurs bureaux au sein de diverses juridictions. Les panélistes partageront des éclairages tirés de leurs expériences aux échelons municipal, provincial, fédéral et international, en explorant les façons distinctes dont notre profession commune est exercée dans différents milieux. La discussion mettra en lumière la manière dont les cadres juridiques, les cultures institutionnelles et les réalités pratiques façonnent les approches de rédaction et influencent les textes législatifs.

Modératrice :

- *Lerissa Thaver, conseillère législative, ministère de la Justice, gouvernement de l'Alberta (Edmonton, Alb.)*

Conférenciers :

- *Hélène Dumas-Legendre, avocate-légiste, ministère de la Justice (Québec) exerçant à Santé Québec (Québec, Qc)*
- *Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*
- *Patrick Orr, conseiller législatif indépendant, avocat (Ottawa, Ont.)*

12H30-12H45

Mot de clôture

Coprésidents :

- *Charlie Feldman, conseiller législatif, ministère de la Justice Canada (Ottawa, Ont.)*
- *Lerissa Thaver, conseillère législative, ministère de la Justice, gouvernement de l'Alberta (Edmonton, Alb.)*

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2026

L'ICAJ marque plus de 50 ans de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice rassemble des professionnels du droit par le biais de ses événements annuels, de ses webinaires et de ses publications, touchant ainsi un public diversifié et influent.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS,
RÉDACTEURS
LÉGISLATIFS, AINÉS
AUTOCHTONES,
UNIVERSITAIRES,
DÉCIDEURS POLITIQUES,
TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous
pour façonner
l'avenir de la
justice.

+2 500



+13 000
Abonnés



Membres

PROGRAMMES



+2 000

Participants aux différents programmes
judiciaires et non judiciaires



+300

Intervenants
et experts



+30

Programmes (présentiel et virtuel)

CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES,
SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS,
COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR
MESURE, ETC.

INDÉPENDANTE & PANCANADIENNE



L'ICAJ est une organisation
pluridisciplinaire, indépendante,
pancanadienne et sans but lucratif.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour
explorer les pistes d'amélioration
de l'administration de la justice au
Canada.



57 833

Téléchargement
des épisodes



**#CLAWBIES
2023**

Prix du meilleur
podcast

BLOGUE



+140

Articles et
analyses
d'experts pour
contribuer à une
justice plus
efficace.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

Imaginez un espace où des solutions concrètes émergent pour relever les défis complexes de notre système de justice canadien. Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).

Fondé en 1974, l'ICAJ a pour mission de promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme une courroie de transmission. En tant qu'organisation indépendante et sans but lucratif, nous rassemblons les individus et les institutions issues de différentes expertises (juges, avocats, universitaires, décideurs politiques, mais aussi travailleurs sociaux, forces de l'ordre, citoyens engagés, etc.) pour améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada. Notre approche pluridisciplinaire nous permet de briser les silos et mobiliser des perspectives variées sur un large éventail de secteurs et d'aborder des enjeux fondamentaux en profondeur. C'est ensemble que nous élaborons des solutions concrètes et adaptées aux besoins réels des Canadiens.

Nous sommes bien plus qu'un organisateur d'événements : nous sommes un moteur de changement. À l'ICAJ, nous construisons des ponts là où il n'y en avait pas, pour que le système de justice reflète la complexité, la diversité et les aspirations de notre société.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

En devenant membre de l'ICAJ, vous vous joignez à une communauté engagée dans la transformation de la justice. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influencer les politiques, d'améliorer l'accès à la justice et de bâtir un système plus équitable. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour participer à ce changement essentiel.

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et la manière dont vous pouvez nous aider dans notre mission.

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 - 731-2855
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca

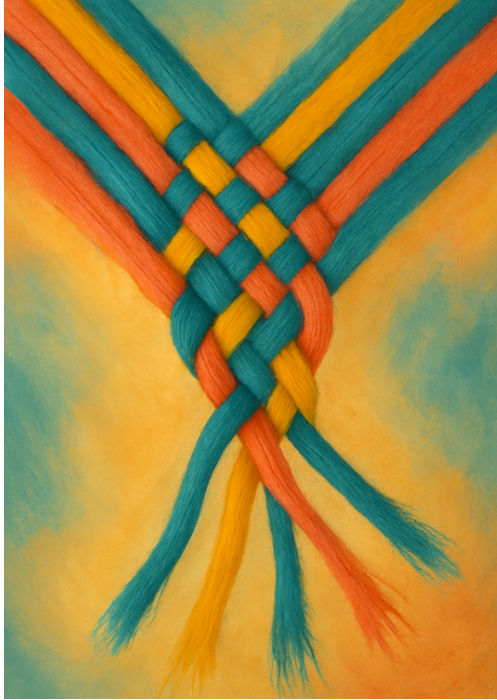


À PROPOS DE L'ICAJ

27-28 OCTOBRE 2026 | OTTAWA, ONT.

50e conférence annuelle

Repenser le droit et la justice à travers les approches réparatrices



Cette conférence explore le rôle croissant des approches réparatrices dans la redéfinition du droit et de la justice, au-delà des modèles traditionnellement punitifs. Elle examine comment les principes de la justice réparatrice peuvent transformer la manière dont les torts sont reconnus, la responsabilité est assumée et les relations sont réparées, dans des contextes variés – droit criminel, familial, administratif et communautaire.

À travers des séances pratiques, des études de cas et des exemples concrets, les participantes et participants découvriront des outils émergents et des expériences de terrain, tout en réfléchissant à l'évolution du rôle des acteurs du système de justice dans la mise en œuvre de changements durables. La conférence met en lumière des pistes concrètes vers un système de justice plus inclusif, plus humain et digne de confiance.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.

29-30 MARS 2027 | TORONTO, ONT. ET EN LIGNE

Conférence : L'intelligence artificielle et le droit



L'ICAJ organisera une **conférence nationale sur l'intelligence artificielle et la justice**. Cet événement s'appuiera sur les réflexions issues des tables rondes tenues en 2026, enrichies des perspectives des divers intervenants consultés. Il visera à **formuler des recommandations concrètes pour encadrer l'usage de l'IA dans le système de justice canadien**.

Cette conférence constituera **une occasion unique de dresser un état des lieux, de partager les bonnes pratiques, de mettre en lumière les zones d'ombre et d'explorer des pistes d'avenir** compatibles avec les valeurs fondamentales du système de justice. Elle pourra également **contribuer à l'élaboration d'un cadre de référence pancanadien sur les enjeux éthiques, juridiques et techniques** soulevés par l'IA.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.